

**COMPTE RENDU DU
COMITE SYNDICAL DU S.M.A.D.E.S.E.P.
22 avril 2008 17h00**

L'an deux mille huit, le 22 avril 2008, 17h00, le Comité Syndical du S.M.A.D.E.S.E.P. dûment convoqué s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans les locaux du Conseil Général des Hautes Alpes sous la présidence de Monsieur Bernard ALLARD-LATOURE, Président.

Séance du 22 avril 2008

Date de convocation :
Le 16 avril 2008

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Suffrages exprimés : 21

Secrétaire de Séance :
Mme Carole COUDERC

Auxiliaire Secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents :

Bernard ALLARD LATOUR (Conseiller général des Hautes-Alpes), **Jean Michel ARNAUD** (Conseiller général des Hautes-Alpes), **Daniel BOSQUET** (Conseiller Communautaire du Savinois Serre-Ponçon, Suppléant Monsieur Gérard ASTIER), **Victor BERENGUEL** (Conseiller Général des Hautes-Alpes), **Jean BERNARD** (Conseiller Communautaire de l'Embrunais), **Robert BLACHE** (Conseiller Général des Hautes-Alpes), **Julie RAVEL** (Conseiller Général des Hautes-Alpes, Suppléant de Monsieur BONNAFFOUX), **Marcel CANNAT** (Conseiller général des Hautes-Alpes), **Jean Claude CATALA** (Conseiller Général des Hautes-Alpes), **Carole COUDERC** (Conseiller Communautaire de l'Embrunais, suppléante de Chantal EYMEOD), **Ludovic MATHEVET** (Conseiller Communautaire du Savinois Serre-Ponçon, Suppléant de Claude FERMIER), **Gérard FROMM** (Conseiller général des Hautes-Alpes), **Jean Pierre GANDOIS** (Conseiller Communautaire de l'Embrunais), **Christian GRAGLIA** (Conseiller Général des Hautes-Alpes), **Raymond MARGINE** (Conseiller général des Hautes-Alpes), **Valérie ROSSI** (Conseiller communautaire du Savinois Serre-Ponçon), **Michel ROY** (conseiller général des Hautes-Alpes), **Catherine SAUMONT** (Conseiller Communautaire du pays de Serre-Ponçon), **Richard SIRI** (Conseiller Général des Hautes-Alpes), **Claude VINCENT** (Conseiller municipal de Chorges), **Marc ZANETTO** (Conseiller Communautaire de l'Embrunais).

Etaient représentés :

Gérard ASTIER par son suppléant Daniel BOSQUET
Joël BONNAFFOUX par sa suppléante Julie RAVEL
Chantal EYMEOD par sa suppléante Carole COUDERC
Claude FERMIER par son suppléant Ludovic MATHEVET

Monsieur Bernard ALLARD LATOUR, ouvre la séance à 17h00 en procédant à l'appel des membres présents, le quorum est atteint.

Monsieur ALLARD LATOUR demande au doyen de l'assemblée, Monsieur Claude VINCENT de présider la réunion dans le cadre de l'élection du Président du Syndicat Mixte.

Madame Carole COUDERC est nommée secrétaire et assesseur de la séance.

DEB 2008-17 : Election du Président, des Vice-Présidents et des membres du Bureau

Monsieur Claude Vincent demande quelles sont les candidatures pour le poste de Président. Monsieur Richard SIRI propose la candidature de Victor BERENGUEL. Monsieur Bernard ALLARD LATOUR se déclare également candidat.

Monsieur Claude Vincent propose aux deux candidats d'exprimer leur projet respectif pour l'établissement public. Respectant l'ordre alphabétique de leur nom, il invite ainsi Monsieur ALLARD LATOUR à présenter sa profession de foi.

Celui-ci expose le bilan des travaux réalisés par le S.M.A.D.E.S.E.P. depuis 2004 et les perspectives à venir. Il souhaite souligner à ce titre l'importance des travaux engagés en queue de retenue, sur les plages de Savines-le-lac, Chorges et Le Sauze du lac, au niveau des sanitaires du tour du lac, du renouvellement de la convention cadre avec E.D.F. et des conventions d'AOT. Président conciliateur, il propose de porter le projet du syndicat pour le département des Hautes Alpes et les collectivités adhérentes dans un souci de développement, d'écoute et d'ouverture en particulier aux collectivités des Alpes de Haute Provence. L'animation territoriale engendrée par le contrat de lac et la candidature à l'appel régional émis au titre des activités de pleine nature, doit permettre de faciliter cette démarche ambitieuse.

La parole est donnée à Monsieur BERENGUEL.

Ce dernier souhaite partager, en tant qu'acteur et membre du bureau du S.M.A.D.E.S.E.P. le bilan positif établi par le Président sortant. Néanmoins, il lui semble nécessaire d'évaluer plus précisément le champ d'intervention confié à la structure et les implications notamment financières qu'il engendre pour les collectivités riveraines du lac adhérentes. Certains acteurs, comme E.D.F., pourraient être plus sollicités.

En outre, il est de tradition lors d'un changement de majorité au Conseil Général, que la présidence du Syndicat Mixte évolue en conséquence.

Enfin, Monsieur BERENGUEL aborde son attachement au lac de Serre-Ponçon, à son développement harmonieux : il souhaite dans ce cadre permettre la représentation équilibrée de tous les territoires au sein du futur exécutif du comité syndical.

Monsieur Claude Vincent appelle chacun par ordre alphabétique pour procéder au vote à bulletin secret.

Madame COUDERC et Monsieur VINCENT procèdent au dépouillement.

Monsieur BERENGUEL obtient 12 voix, Monsieur ALLARD LATOUR obtient 9 voix,

Monsieur BERENGUEL est déclaré Président du S.M.A.D.E.S.E.P. ; ce dernier préside alors la séance.

Il fait part de son émotion et remercie chacun de la confiance qui lui est accordée, indiquant que « de belles choses » pour Serre-Ponçon seront réalisées.

Monsieur ALLARD LATOUR demande la parole. Félicitant sincèrement Monsieur BERENGUEL, il déclare être légitimement déçu par ce vote, qu'il considère comme trop politique. Sa candidature portait une volonté d'ouverture qui a toutefois été suivie par certains membres communautaires qu'il souhaite remercier de leur confiance.

Le Président BERENGUEL juge au contraire, sur la base des résultats du vote, que cette élection n'est pas liée à un parti pris politique mais suit plutôt une logique institutionnelle et un choix de projet. Dans ces conditions il compte d'ailleurs sur l'implication de tous pour œuvrer au développement de Serre-Ponçon.

Monsieur BERENGUEL décline l'ordre du jour, qui débute par l'élection des trois Vice-Présidents. Il propose la candidature de Monsieur Jean Pierre GANDOIS, de Madame Catherine SAUMONT et de Monsieur Jean Michel ARNAUD respectivement aux postes de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Vice-Président.

Monsieur ALLARD LATOUR demande une interruption de séance. 10 minutes sont accordées.

- Reprise de séance à 18h00 -

Monsieur ALLARD LATOUR demande à Monsieur BERENGUEL avant d'annoncer la décision du groupe d'opposition, d'être un Président rassembleur comme il l'a été. Un consensus est nécessaire. Il pensait que le temps des clans était fini et que l'on pouvait offrir une ouverture. A ce titre, il rappelle avoir proposé en 2004 à Madame EYMEOD une Vice-Présidence.

Le Président souhaite nuancer cette affirmation : compte tenu de la situation rencontrée en 2004, il informe l'assemblée qu'il aurait pu comme Monsieur SIRI prétendre à la Présidence du S.M.A.D.E.S.E.P. Conformément à ses propos précédents, il a renoncé à cette possibilité, partant du principe qu'il était de l'intérêt de l'établissement d'être présidé par un membre de la majorité départementale, le Conseil Général demeurant le principal financeur du Syndicat Mixte.

Les candidats proposés aux vice-présidences du S.M.A.D.E.S.E.P. offrent aujourd'hui l'avantage de représenter les différents secteurs du lac dans leur diversité, la présence de Monsieur ARNAUD apparaissant souhaitable pour mieux défendre, par les responsabilités qu'il détient au niveau de l'association des Maires, le positionnement de Serre-Ponçon à l'échelle du Département. Enfin, au-delà de la nécessité pour le comité syndical de travailler de la manière la plus consensuelle possible, il convient que l'exécutif présente une équipe soudée, capable d'impulser une force nouvelle à l'établissement public.

En réponse à cet exposé, Monsieur ALLARD LATOUR indique que l'opposition participera au vote pour la 1^{ère} vice Présidence, qu'elle soutiendra pour la seconde Vice-Présidence la candidature de Madame SAUMONT et qu'elle propose pour la troisième sa candidature face à celle de Monsieur Jean Michel ARNAUD.

Le vote à lieu à bulletin secret

Pour la Première Vice-Présidence, Monsieur Jean-Pierre GANDOIS est élu par 14 voix pour et 7 votes blancs.

Pour la seconde Vice-Présidence, Madame Catherine SAUMONT est élue par 19 voix pour et 2 votes blancs.

Pour la Troisième Vice-Présidence, Monsieur Jean Michel ARNAUD obtient 10 voix, Monsieur Bernard ALLARD LATOUR en obtient 11 ; ce dernier est élu en tant que 3^{ème} Vice Président du S.M.A.D.E.S.E.P..

Monsieur ALLARD LATOUR remercie ses collègues et considère qu'à travers ce vote, l'ensemble des membres du syndicat sont à nouveau réunis.

Monsieur BERENGUEL aborde la suite de l'élection des membres du bureau à savoir le Secrétaire, le Rapporteur du Budget et trois membres. Il propose la candidature de Monsieur FERMIER comme secrétaire, de Monsieur ZANETTO comme Rapporteur du Budget, et de Jean Michel ARNAUD, Valérie ROSSI et Chantal EYMEOD comme membres.

Monsieur CATALA fait remarquer que l'article 16 des statuts stipule que chaque collectivité adhérente doit être représentée au sein du bureau ; il manque donc la Commune de Chorges.

Le Président maintient comme très utile l'association au bureau de Jean Michel ARNAUD en tant que Président de l'association des Maires du Département.

Monsieur CATALA constate que l'association des Maires devra renouveler prochainement son Président : il propose que soit associé aux travaux du bureau le futur Président de l'association des Maires qui sera prochainement désigné.

Monsieur BERENGUEL le confirme. Il suggère alors de remplacer dans sa proposition initiale Monsieur ARNAUD par Monsieur VINCENT et d'inviter aux réunions du bureau le Président de l'association de Maires afin de travailler sur une vision globale de Serre-Ponçon au niveau départemental. Que chaque maire, par cet intermédiaire, puisse prendre conscience de l'ampleur touristique estivale de Serre-Ponçon.

A l'unanimité, les membres présents approuvent alors a proposition du Président :

Monsieur FERMIER

Monsieur ZANETTO

Madame ROSSI, Mme EYMEUD et Monsieur VINCENT

Secrétaire

Rapporteur du Budget

Membres

DEB 2008-18 : Délégation de signature donnée au Président par le Conseil Syndical

La délibération est adoptée à l'unanimité

DEB 2008-19 : Autorisation de signature

La délibération est adoptée à l'unanimité

DEB 2008-20 : Commission d'appel d'offre

Le Syndicat Mixte est maître d'ouvrage d'un certain nombre d'équipements d'intérêt général sur le Domaine Public hydroélectrique ou sur les rives du lac à la demande des Communes et en adéquation avec ses compétences statutaires.

Le montant des opérations prévues nécessite de procéder à la dévolution des travaux par appels d'offres. En vertu de l'Article 22 du Code des Marchés Publics, la Commission d'Appel d'offres d'un Syndicat Mixte doit être composée par le Président (ou son représentant) et par un nombre de membres égal à celui prévu par la composition de la Commission de la Collectivité au nombre d'habitants le plus élevé, en l'occurrence le Conseil Général. En conséquence, la composition de la Commission d'Appel d'Offres du S.M.A.D.E.S.E.P. doit comprendre le Président et cinq membres.

Monsieur le Président propose au Comité syndical de désigner les membres de la Commission d'Appel d'Offres, étant convenu qu'y seront associés Monsieur le Receveur principal de la Trésorerie de Embrun Savines le Lac et Monsieur le Directeur départemental de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes.

Membres titulaires :

- Carole COUDERC (Conseiller Communautaire de l'Embrunais)
- Claude FERMIER (Conseiller Communautaire du Savinois Serre-Ponçon)
- Marc ZANETTO (Conseiller Communautaire de l'Embrunais)
- Michel BAUDRY (Conseiller Communautaire de l'Embrunais)
- Ludovic MATHEVET (Conseiller Communautaire du Savinois Serre-Ponçon)

Membres suppléants :

- Bernard ALLARD LATOUR (Conseiller général des Hautes-Alpes)
- Claude VINCENT (Conseiller Municipal de Chorges)
- Valérie ROSSI (Conseiller Communautaire du Savinois Serre-Ponçon)
- Jean BERNARD (Conseiller Communautaire de l'Embrunais)
- Jean Claude CATALA (Conseiller Général des Hautes-Alpes)

Le Président aura capacité à désigner par arrêté son représentant

La délibération est adoptée à l'unanimité

DEB 2008-21 : Commission consultative « Travaux et Aménagement »

Le Président expose que le Comité Syndical s'appuie, depuis la mise en place de son règlement intérieur, sur les travaux des commissions extra-syndicales pour orienter ces décisions.

Il est ainsi proposé de procéder au renouvellement de la commission « Travaux et Aménagements ». Cette commission se donne pour objectif, parfois en liaison avec d'autres commissions, de travailler pour le compte du Comité Syndical, sur les sujets en lien direct avec l'aménagement et le développement du lac de Serre-Ponçon, cœur de métier du Syndicat Mixte.

La commission a vocation de proposer au Comité Syndical les axes de développement qui lui semblent pertinents ainsi que le degré de priorité des actions qui viendraient correspondre à ces différents axes.

Les membres suivants sont collégalement désignés

- ✓ Le Président du S.M.A.D.E.S.E.P.
- ✓ Ludovic MATHEVET (Conseiller communautaire du Savinois Serre-Ponçon)
- ✓ Daniel BOSQUET (Conseiller communautaire du Savinois Serre-Ponçon)
- ✓ Jean Pierre GANDOIS (Conseiller Communautaire de l'Embrunais)
- ✓ Michel BAUDRY (Conseiller Communautaire de l'Embrunais)

La délibération est adoptée à l'unanimité

DEB 2008-22 : Commission consultative « Tourisme et communication »

Cette commission consultative se donne pour objectif, parfois en liaison avec d'autres commissions, de travailler pour le compte du Comité Syndical, sur les sujets en lien direct avec les acteurs touristiques et prestataires d'activités du lac de Serre-Ponçon.

Cette commission a pour objet d'examiner les candidatures d'Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine Public hydroélectrique faisant suite à l'envoi des dossiers en mars 2008. Elle est consultée, entre autre, pour la nécessaire refonte du Site Internet, pour la communication institutionnelle du Syndicat Mixte, et les travaux en cours avec le Comité de Promotion de Serre-Ponçon.

Les membres suivants sont collégalement désignés

- ✓ Le Président du S.M.A.D.E.S.E.P.
- ✓ Valérie ROSSI (Conseiller communautaire du Savinois Serre-Ponçon)
- ✓ Marc ZANETTO (Conseiller communautaire de l'Embrunais)
- ✓ Claude VINCENT (Conseiller Municipal de Chorges)
- ✓ Bernard ALLARD LATOUR (Conseiller Général des Hautes-Alpes)

La délibération est adoptée à l'unanimité

DEB 2008-23 : Commission consultative « Qualité de l'eau »

Cette commission se donne pour objectif, parfois en liaison avec d'autres commissions, de travailler pour le compte du Comité Syndical, sur les sujets liés à la dimension environnementale du lac de Serre-Ponçon.

Ces sujets pourront concerner le suivi de l'étude hydrobiologique, le projet de « contrat de lac », les méthodologies envisagées en matière d'analyses des eaux de baignade durant l'été...

Les membres suivants sont collégalement désignés

- ✓ Le Président du S.M.A.D.E.S.E.P.
- ✓ Jean BERNARD (Conseiller Communautaire de l'Embrunais)
- ✓ Michel BAUDRY (Conseiller Communautaire de l'Embrunais)
- ✓ Catherine SAUMONT (Conseiller Communautaire du Pays de Serre-Ponçon)
- ✓ Jean Claude CATALA (Conseiller Général des Hautes-Alpes)

La délibération est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Le Président du S.M.A.D.E.S.E.P.

Victor BERENGUEL